

Zeitschrift: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich
Herausgeber: Antiquarische Gesellschaft in Zürich
Band: 60 (1993)

Artikel: Les débuts du teston et de l'écu en Suisse
Autor: Schwarz, Dietrich W.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-378981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les débuts du teston et de l'écu en Suisse

L'hospitalité généreuse que le Directeur de la Monnaie de Paris nous accorde en ce moment me permet de traiter un sujet suisse en présentant les spécimens – quelques-uns en original, d'autres en galvanoplastie – sans devoir recourir à l'aide d'un appareil de projection. Dans le catalogue de l'Exposition, j'ai essayé de donner un petit aperçu sur les premiers testons et écus de la Suisse, illustré par deux planches très bien réussies. Je ne veux pas, en conséquence, le répéter, mais seulement mettre en lumière quelques problèmes qui se posent et que des savants plus expérimentés que moi m'aideront peut-être à résoudre.

Deux causes des résultats plutôt faibles de l'histoire monétaire pour cette période sont certainement, d'une part, que les numismates suisses ou les historiens se vouant à la numismatique ne se sont occupés que de l'histoire monétaire d'un seul canton, d'un seul atelier monétaire, et qu'ils n'ont pas fait assez d'études d'archives et, d'autre part, que le savant qui a voulu dresser l'histoire monétaire d'après les Recès – espèce de procès-verbaux ou de rapports des diètes de l'ancienne Confédération – Hans Altherr, ne connaissait guère les monnaies elles-mêmes. Certes, les dossiers sur le monnayage sont très différents: à Zurich, par exemple, on en trouve très peu; ailleurs il doit avoir grand nombre de documents qui s'y rapportent.

Le rôle de certaines personnalités se dessinerait beaucoup plus clairement d'après les sources écrites que par des travaux de comparaison de style qui nous montrent cependant déjà qu'il y a des mains qui ont travaillé un peu partout. L'aigle impérial, par exemple, des testons de Zurich, de Saint-Gall et de Constance est presque le même. Et je pense que la paléographie des inscriptions des monnaies – démontrée par Prou pour les monnaies mérovingiennes et carolingiennes, par M. J. Sydow pour les monnaies de Cologne du haut moyen âge – nous aidera encore beaucoup. Il est certain que les premiers testons suisses portent des inscriptions purement gothiques et que seulement dans les dernières années du XV^e siècle et dans les cantons sous l'influence directe de l'Italie – comme le Valais – la latine s'est introduite. Cette constatation simple aurait dû préserver quelques savants, comme Menadier et Suhle dans Schrötter, de considérer le teston de Berne avec saint Vincent diacre, debout, et l'inscription «DUX BERCH(TOLDUS) ZERING(IE) CONDIT(OR) BERNEN(SIS) ANNO D(OMINI) 1191» en spirale comme le plus ancien de tous. Le plus ancien est celui avec la tête de saint Vincent diacre et à l'avvers l'ours surmonté de l'aigle impérial avec l'inscription gothique «MONETA NO BERNENSIS». A cette occasion, il me semble

permis de propager mon opinion que les croix des légendes ont toujours un sens plus profond que celui d'un simple élément graphique d'interruption. Au moyen âge du moins elles sont toujours une invocation de Dieu qui devait enlever à la pièce son caractère de marchandise du diable et d'instrument de perdition.

C'est la même pensée qui fait représenter sur les monnaies les saints et les scènes de leurs légendes. Dans toutes les villes et les cantons suisses de la Confédération des VIII Cantons, nous trouvons le saint patron qui était vénéré particulièrement. Les Suisses comme démocrates et républicains, quoique souvent très aristocratiques, n'avaient pas l'occasion de représenter un prince sur leurs testons – cela n'arrivera que chez les princes ecclésiastiques, leurs alliés: les évêques de Lausanne et de Sion. Il était donc très commode de représenter la tête d'un saint inoffensif, car un élément essentiel des premiers testons était sûrement qu'ils portaient la tête du chef de l'État qui pouvait alors être remplacée par celle du patron céleste extrêmement familier aux dirigeants comme au peuple. C'est le cas pour Berne, Soleure, Fribourg et Lucerne, donc pour les villes où les premiers testons ont été frappés. Un peu plus tard on commença à remplacer cette tête par la figure entière ou par des scènes de la légende du saint, scènes qui sont représentées avec virtuosité et qui font la renommée de ces pièces chez les collectionneurs, auxquels les historiens d'art ne se sont malheureusement guère associés. Ce fut une raison pour moi d'ajouter quelques agrandissements à ma vitrine pour donner la possibilité à ceux qui ne sont pas habitués à regarder des monnaies, de saisir toute la vigueur et tout le charme de ces petits chefs-d'œuvre de la glyptique monétaire. Comme exemple prenons le saint Théodule, patron du Valais, guère connu en dehors de ce canton qui possède l'attribut étonnant d'un diable portant une cloche. Naturellement il n'apparaît pas seulement sur les testons mais plus encore sur les ecus qui donnaient plus de possibilités aux artistes par leurs surfaces plus étendues. Sur les trois écus principaux du Valais, deux scènes de la légende peuvent être discernées. Sur celui de l'évêque Nicolas Schiner: la tradition du pouvoir temporel dans le Valais donné au saint évêque par Charlemagne. C'est donc une réalité historique en vérité beaucoup plus récente qui au cours des siècles fut déjà attribuée au saint vénéré du IV^e siècle. Le pouvoir temporel est représenté par l'épée nue tenue par l'empereur et l'évêque. Malgré l'absence d'un nimbe, il me semble certain, d'après le type iconographique, qu'il s'agit de Charlemagne et de saint Théodule ainsi que la légende le relate. Le fameux évêque Mathieu Schiner – plus tard cardinal – faisait graver sur son écu le saint évêque agenouillé, avec crosse et épée, devant l'autel portant le calice avec la patène, deux livres et deux chandeliers. Derrière l'autel, un ange sort des nuages, tenant une banderole avec l'inscription «EXAUDITA EST». Cette scène se réfère à un épisode légendaire:

saint Théodule pria pour Charlemagne défunt qu'il savait au purgatoire, et après ses prières ferventes un ange lui annonça que sur son intervention la peine de Charlemagne était remise. La légende souligne encore cet événement: «PRE-CIBUS THEODOLI DIMISSA EST CULPA CAROLI». Le diable est seulement l'attribut habituel et n'a rien à faire avec la scène. Le diable chargé d'une cloche demande quand même une explication parce que l'histoire ne m'en semble guère familière à l'étranger, même en Suisse en dehors du Valais. Le saint rêva une nuit que le Saint-Père à Rome était en extrême danger. En se réveillant il se demanda comment il pourrait l'avertir. Quand il vit trois diables se promener au clair de lune, il les appela et les questionna sur leurs capacités aéronautiques. Le premier se vanta d'atteindre la vitesse de la bourrasque, le deuxième celle d'un boulet. Mais le troisième, qui fut choisi, promit d'être aussi vite que les pensées d'une femme. Le saint lui promit son âme s'il le transportait à Rome et de retour à sa résidence de Sion avant le cri du coq. Avant le départ, le saint mit un coq blanc sur le faite de son château. Le voyage à Rome fut effectué, le Pape, heureux d'être averti et sauvé, donna une cloche comme récompense au saint et le diable repartit avec sa charge; mais avant son arrivée, le coq blanc commença à crier; le saint sauta du dos du diable, qui lui lança la cloche sans réussir à l'atteindre. C'est cette légende à laquelle les testons et écus du Valais font si souvent allusion, et c'est à cause de ces circonstances que je me suis permis d'y insister. Mais il y a là une autre raison. La monnaie appartient sans doute au domaine de l'histoire économique et on a souligné ces derniers temps avec énergie que la numismatique doit contribuer à l'histoire économique. Il me semble qu'il y a un certain danger à négliger, aux frais de cette science trop longtemps délaissée par les numismates, les aspects multiples de la monnaie relatifs à l'histoire de la pensée religieuse et politique, à l'histoire de l'art et de la technique, bref à l'histoire de la civilisation. Et notre sujet me fournit l'occasion de jeter un coup d'œil sur l'histoire politique de la Confédération à la fin du moyen âge et au commencement des temps modernes.

Tout d'abord on ne trouve nulle part trace d'une unité politique des cantons confédérés. Chaque canton veillait jalousement sur son indépendance et à son droit de choisir sa politique. C'est une confirmation de l'impression qui se forme à l'étude des recès, où un effort continuel peut être constaté de parvenir à une politique commune dans les questions monétaires, effort toujours contrecarré par la peur de perdre la souveraineté. En conséquence les initiatives durent être entreprises par les cantons séparément et c'est pourquoi les testons et les écus n'apparaissent que très tardivement dans les rapports de la Diète fédérale. Mais je crois voir encore une autre raison. A quelques rares exceptions, les nouvelles espèces étaient peu nombreuses. La vie quotidienne en Suisse avait plutôt affaire d'une part à des *Haller*, des *Fünfer*, des plapparts, et de l'autre à des florins d'or.

C'était en général le besoin de représentation et de prestige qui conduisait à l'imitation des testons de Milan et des *Guldengroschen* de Hall au Tyrol. Nous possédons un document où on lit qu'un seul écu fut donné comme récompense au poète Veit Weber à Fribourg, tandis qu'une somme beaucoup plus élevée (100 sols) lui fut accordée en pièces plus légères. La bonne conservation et l'existence de frappes en or des écus et des testons renforcent cette impression. Mais revenons-en à l'iconographie de ces nouvelles pièces. A côté des sujets religieux, il y a l'héraldique. A Berne, à Sion et Soleure, à Zurich et à Lucerne vous rencontrez la même composition: au milieu, les armoiries de la ville, surmontées de l'aigle impérial – à Sion naturellement celles de l'évêque, comte du Valais. Autour de ces armoiries il y a les petits écussons avec les armes des villes municipales, c'est-à-dire soumises, et celles des bailliages. Dans le langage héraldique cela veut dire: il s'agit ici d'un État qui fait encore partie du Saint Empire, mais qui dispose d'une quasi-souveraineté, et qui est seigneur d'un territoire respectable de petites villes, de régions et de vallées qui ont été occupées ou souvent achetées par la ville souveraine. Ces bailliages représentés par leurs propres armoiries jouissaient de situations juridiques différentes, mais en général pas trop défavorables. En tout cas, les monnaies nous offrent d'un seul coup une image fidèle et pénétrante de ces États étranges qu'étaient nos vieux cantons suisses.

Dans l'excellent rapport de M. Grierson, le travail de M. Voltz sur les gros tournois et les testons de Bâle est cité et hautement apprécié. Je m'empresse d'y souscrire et d'émettre le vœu que ces travaux soient continués surtout pour Berne, pour le Valais, pour Lausanne et les autres villes de Suisse et dans le voisinage qui ont frappé des testons. On y voit surtout que la date sur une pièce n'indique pas infailliblement l'année de sa fabrication. Certes, elle donne un *terminus a quo*, mais nous savons maintenant que des coins datés ont été employés pendant des décennies et que l'on peut se tromper en se fiant seulement aux chiffres (en Suisse nous avons un cas semblable dans les années où, jusqu'en 1947, les pièces de vingt francs en or ont été frappées avec les coins et la date de 1935!). Les mêmes recherches devraient être entreprises pour les écus suisses, dont la chronologie semble quand même plus fixée. A côté de Berne, de Soleure et de Zurich, les émissions devaient être très limitées à juger d'après la rareté de ces pièces. Dans certains ateliers il ne s'agissait certainement que d'essais, par exemple à Bâle où la ville ne jugea même pas nécessaire de faire faire de nouveaux coins, mais se borna à faire frapper quelques écus avec les coins des testons gravés par le fameux peintre, dessinateur, orfèvre et sabreur Urs Graf. Ces pièces épaisses ne convenaient évidemment pas et on cessa de les frapper. L'exemple de Bâle nous apprend en outre qu'un stock suffisant de florins d'or permit de se passer plus longtemps de l'innovation des écus. D'autre

part Bâle a dû être limitée dans son activité par le *Rappenmünzbund* dont la ville faisait encore partie.

Pour terminer il m'incombe d'aborder encore la question des hommes responsables de la politique monétaire, des maîtres-monnayeurs et des graveurs de coins. Comme je l'ai déjà indiqué, la recherche dans les archives n'est pas encore poussée assez loin; la simple comparaison de la manière dont les nouvelles monnaies furent introduites à Berne, Soleure, Sion, Fribourg et Zurich, m'a appris qu'il y avait quelques personnalités comme le citoyen de Nuremberg Holtzschuher à Bâle, Ludwig Gsell de Zurich (ou de Bâle?) à Bâle, Zurich et Berne dont le nom n'est pas même mentionné au Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, l'orfèvre Ulrich Trinkler à Zurich, Jörg Wegmacher à Soleure qui ont peut-être travaillé ailleurs, et le Piémontais Virgilio Forgerii de Querio qui assumait en 1521 la tâche de frapper les monnaies de l'évêque Sébastien de Montfalcon à Lausanne, ce qui explique une ressemblance inquiétante avec des pièces italiennes.

Mesdames, Messieurs,

Je ne vous ai pas soumis des résultats achevés, j'ai plutôt médité devant vous sur ce qui devrait être fait. Si vous vouliez bien me corriger et élargir ma vue, je vous serais très reconnaissant. En tout cas il me semble nécessaire de souligner dans nos travaux qu'il ne s'y agit pas d'une simple science auxiliaire de l'histoire économique, politique ou artistique, mais que la numismatique nous accorde des possibilités merveilleuses de pénétrer dans le plus profond du passé.

Erschienen in: Comité international des sciences historiques, Commission internationale de Numismatique. Congrès international de Numismatique, Paris 6–11 juillet 1953. Tome deuxième «Actes», Paris 1957, p. 411–416.